



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **06 février 2025**,

L'an deux mille vingt-cinq, le **six** du mois de février à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 31 janvier 2025 par M. le Président, s'est assemblé à la salle du Belvédère – Palais de Loire à Cosne sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER - Mme Danielle ROY - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal KNOPP - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - M. Hicham BOUJLILAT - M. Frédéric CASSERA - Mme Corinne COLONEL - Mme Annie MILLIARD - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLET - Mme Sylvie REBOULLEAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : Mme Muriel BUISSON - Mme Carole TABBAGH-GRUAU - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Denis HOUCROT - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN

Membres ayant donné pouvoir : M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
Mme Martine LEROY à M. Patrick PONSONNAILLE
M. Jacky SCHOLLER à Mme Jocelyne VERNAUX
M. Yves RAVET à M. Sylvain COINTAT
Mme Béatrice BOULOGNE à M. Frédéric CASSERAT
M. Michel RENAUD à Mme Corinne COLONEL
Mme Pauline PABIOT à Mme Stéphanie OUVRY
M. Bertrand FLANDIN à M. François DENIZOT
M. Thierry BEAUVAIS à Mme Marie-France LURIER
M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD à Mme Sylvie REBOULLEAU
Mme Martine BOREL à M. Hicham BOUJLILAT

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. François DENIZOT** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Site de la Tour du Pouilly Fumé - Demande de financement phase 1 et 2

M. Hicham BOUJLILAT et Mme Martine BOREL (ayant donné pouvoir) ne prennent pas part au vote.

Dans le cadre de son intervention en matière de promotion et de développement touristique, la Communauté de Communes Cœur de Loire, a pour projet l'évolution et le développement du centre oenotouristique « la Tour du Pouilly Fumé ».

Cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2025 et 2026.

A cet effet, les plans de financement prévisionnel pour les phases 1 et 2 seraient les suivants :

Budget prévisionnel TPF Phase 1- HT				
DEPENSES		RECETTES		
Missions diverses	10 850,83 €	CR BFC	108 897,31 €	12,91%
MOE	99 978,61 €	CD - CCP	73 072,65 €	8,66%
Divers	15 567,00 €	Etat - DETR	253 000,70 €	30,00%
Travaux	716 939,23 €	Fonds EU - FEDER	239 697,88 €	28,43%
		Autofinancement	168 667,13 €	20,00%
TOTAL HT	843 335,67 €	TOTAL HT	843 335,67 €	100,00%

Budget prévisionnel TPF Phase 2- HT				
DEPENSES		RECETTES		
Missions diverses	24 850,83 €	CR BFC	141 102,69 €	14,25%
MOE	139 978,61 €	CD - CCP	82 072,65 €	8,29%
Divers	24 567,00 €	Etat - DETR	297 047,17 €	30,00%
Travaux	800 760,77 €	Fonds EU - FEDER	271 903,26 €	27,46%
		Autofinancement	198 031,44 €	20,00%
TOTAL HT	990 157,21 €	TOTAL HT	990 157,21 €	100,00%

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2025 et 2026,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces administratives afférentes.

Nombre de conseillers : 55 Présents : 38 Pouvoirs : 11 Votants : 47 Pour : 47 Abstention : 0 Contre : 0

UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 13/02/2025 Reçu en préfecture le 13/02/2025 Publié le 14/02/2025 ID : 058-200067916-20250206-2025_06_02_14-DE

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

M. François DENIZOT, secrétaire de séance